

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUN – COMMUNE-CPAS DU 19 DECEMBRE 2016

Présents

COMMUNE

M.M.D'HAENE, Bourgmestre.

MM.R.SMETTE/A.PIERRE/Mmes S.POLLET/A.VANDENDRIESSCHE/Echevins

M.A.DEMORTIER/Mme.Ch.LOISELET/M.E.MAHIEU/

Mme.AM.FOUREZ/M.J.GHILBERT/Mme.V.LAMBERT/MM.W.CHARLET/

P.ANNECOUR / Mme.MC.HERMAN/M.F.MARLIER/Mme.M.V.DÉBOUVRIE/

~~M.A.BRABANT~~/Conseillers communaux

M.X.VANMULLEM / Directeur général

CPAS

M.J.GHILBERT/Président

M.G.BOITTE/Mmes.V.DESAEVER/Ch.DELAPIERRE/M.Y.RENDERS/Mme.C.DELWART/M.M.TROOSTER/ Mme.Ch.LOISELET/

M.J-M.DELNESTE/Conseillers de l'Action Sociale

M.B.HANCE, Directeur général

Le Président ouvre la séance à 18 h 06' et cède la parole à Monsieur J. GHILBERT, Président du CPAS pour ce qui concerne la lecture du rapport des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS.

Rapport concernant les synergies et économies d'échelles entre le CPAS et la Commune. Budget 2017 du CPAS.

L'année 2016, même si elle correspondait à une année de fête des 40 ans des CPAS, a failli tourner à la débandade...

On y a évoqué rapidement des volontés de fusions entre Communes et CPAS, se souciant somme toute très peu de ce que les Villes et Communes et leurs CPAS avaient pu mettre en commun en matière de synergies et d'économies d'échelle.

2016 aura été une année fructueuse en cette matière.

En effet, sans oublier les bonnes procédures ou les systèmes efficaces mis en place depuis 4 années maintenant, la Commune de Pecq et son CPAS ont encore développé et soutenu des démarches synergiques et d'économies d'échelle.

Au point de vue des synergies, il serait malheureux de ne pas insister sur l'excellente collaboration des services de la Commune et du CPAS dans l'aménagement des deux immeubles destinés à l'ILA.

En utilisant une partie du Fonds de réserve ILA, le CPAS de Pecq a pu compter sur la mise en œuvre de travaux – réalisés par les ouvriers communaux - de rénovation des deux bâtiments qui ne souffrent aucune critique. Ces deux maisons attendent des désignations de trois personnes isolées pour la rue de la Cure et d'une famille de trois personnes pour le sentier de la Barque.

Dans le même registre, en cette fin d'année, et après une restauration réalisée avec goût et discernement, par le service communal des travaux, le CPAS dispose d'un magnifique local, confortable et accueillant pour y développer sa nouvelle activité de magasin alimentaire et y poursuivre celle de magasin de seconde main.

Ne nions pas l'évidence et surtout ne boudons pas notre plaisir: c'est une réussite absolue !

Du côté des partenaires comme Ethias, les nouvelles négociations portées par la Commune au nom de celle-ci mais aussi du CPAS ont amené de nouvelles perspectives d'économie. Un bel exemple de synergie doublé d'économie d'échelle.

Depuis l'arrivée du CPAS à l'étage de la Maison communale, nous avons oublié, parmi les nombreuses synergies déployées, celle de la gestion commune du courrier.

Cette année aura vu encore:

- la désignation d'un Conseiller commun en sécurité de l'information et
- la décision importante relative au marché commun d'emprunt.
- les formations « transversales » communes/CPAS.
- la désignation d'un référent en informatique commun au CPAS et à la Commune.

Nous ferons grâce de toutes les autres synergies déjà explicitées dans le rapport de l'an dernier.

Les économies d'échelle débouchent plus directement sur des réductions de charges pour l'une ou l'autre ou mieux encore, pour les deux Institutions.

Le serveur informatique commun acquis et placé en cette année 2016 en est un bon exemple.

La création d'un fonds de réserve des mandataires tant pour la Commune que pour le CPAS.

Il y en existe par ailleurs qui continuent à fonctionner « à leur rythme » ; c'est l'exemple de la mise à disposition de main d'œuvre pour la Commune par le CPAS au travers d'agents engagés sous le couvert de l'article 60 § 7 de la Loi organique. La valorisation de cette main d'œuvre atteint 170.000 Euros l'an.

Les opportunités nouvelles d'économies d'échelle sont donc saisies dès qu'elles se présentent à nous.

D'une manière plus générale, mais aussi moins connue du public, la Commune a su développer avec d'autres Institutions subordonnées, comme les Fabriques d'Eglise, des synergies et économies d'échelle. Elles n'entrent vraisemblablement pas de manière intégrée dans ce rapport mais il est utile de faire savoir qu'il n'y a pas de limite pré-établie et que toutes les ouvertures sont étudiées, analysées et mises en place dès lors qu'elles rejoignent – de près ou de loin - l'idée de synergie et d'économies d'échelle entre institutions locales.

Interventions de Mme Ch LOISELET (conseillère communale OSER + le citoyen)

- *Madame LOISELET pose la question de savoir qui a élaboré ce rapport et rappelle que ce rapport doit être établi en réunion de concertation commune/CPAS, ce qui n'a manifestement pas été fait.*

L'examen de ce rapport ne figure pas au PV de réunion de concertation car ce point n'a pas été examiné. Pour rappel, Madame LOISELET signale que c'est le président du CPAS qui convoque la réunion de concertation.

- *L'article 26 bis n'a pas été respecté puisque le rapport des synergies doit être joint au budget et établi à ce moment. Cela fait 4 ans que l'article 26 bis n'est pas respecté.*

Monsieur D'HAENE précise à ce sujet que l'année prochaine, le rapport des synergies sera présenté plus tôt dans l'année lors de l'examen du budget du CPAS.

Intervention de M M. TROOSTER (conseiller de l'action sociale ECOLO)

Monsieur TROOSTER souhaite que l'on puisse interpeller à nouveau le Ministre PREVOST dans le cadre du dossier de la maison de repos.

Monsieur D'HAENE précise que la réponse a déjà été donnée par le ministre lors de sa visite à PECQ en juin dernier. Un déblocage de subvention est prévu en 2018 pour le projet A.

Monsieur TROOSTER signale qu'il ignorait cet élément de réponse et s'en félicite.

Plus aucune intervention n'étant demandée, le président lève la séance à 18 h 20'

Ainsi décidé à Pecq, les jour, mois et an que dessus.

Pour l'Administration communale,

Pour le CPAS,

Le Directeur général,
(s)
X. VANMULLEM

Le Bourgmestre,
(s)
M. D'HAENE

Le Directeur général du CPAS,
(s)
B.HANCE

Le Président,
(s)
J. GHILBERT

Pour expédition conforme ;

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Le Directeur général du CPAS,

Le Président,

Xavier VANMULLEM

Marc D'HAENE

Bruno HANCE

Jonathan GHILBERT